

MUFLÉE N°20

mai 2000

AMUHF

6 ter rue du plan 91140 Villebon sur Yvette

tel/fax: 0160107262

www.amuhf.com

"un mètre de bière" un inconnu... "pareil" son voisin un soir à Lille début mai au pub l'Irlandais! "L'essentiel est que nous fassions oeuvre d'hommes, en attendant d'être couchés à jamais dans le silence et l'oubli" Jean Jaurès "La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent; et si un citoyen pouvait faire ce qu'elles défendent il n'y aurait plus de liberté parce que les autres auraient tout de même ce pouvoir." Montesquieu, de l'esprit des lois.

L'actualité des urgentistes et de l'AMUHF a été chargée au cours de ces deux derniers mois. Nous avons soutenu la *grève des internes* qui portait sur le paiement de leurs astreintes, une augmentation salariale et le repos de sécurité. L'une des conséquences "inattendue" de leur grève fut de souligner s'il en était encore besoin le rôle essentiel des urgentistes dans l'hôpital. CHU ou CH, nombreuses ont été les CME et CCM à déclarer les médecins des autres spécialités, incompetents à prendre des gardes aux urgences, et ceux qui l'ont fait ont mesuré la complexité notre spécialité.

Autre événement de taille: le congrès de Lille. Il a été une réussite par une organisation admirable, de très nombreuses publications, des débats fructueux et nous félicitons une fois de plus, le comité d'organisation composé des Drs Goldstein, Lestavel, Guevart, Mols, Gillet. Le congrès par sa convivialité a fait honneur à notre métier. Nous avons pu mesurer aussi la maturité de la société francophone de médecine d'urgence (SFMU). Nous faisons nôtres, les propos tenus par son président le Pr Baron lors de l'inauguration. Sa présidence est un honneur pour la médecine d'urgences. A nous tous de faire vivre cette société et nous vous encourageons à vous y inscrire. Doter notre profession d'une société savante forte, innovante créatrice, à la portée de tous et diffusant largement le savoir, sont des éléments essentiels pour tous les urgentistes. Cela permettant d'assurer une formation médicale initiale et continue de qualité, quelque soit le type d'exercice pré et ou hospitalier, pompier, pédiatrie, psychiatrie, médico-légal et aussi libéral.

Coté statutaire suite à l'accord de juin 99: 4 réunions depuis la dernière muflée:

☞ une pour établir un calendrier de négociation et des postes (calendrier...des postes:ouaf, ouaf!!!!) problème: il y a des postes qui ont été créés et personne n'a postulé. Faisons attention à bien créer un élan des générations à venir vers la médecine d'urgences sinon nous continuerons à avoir des soucis de recrutement.

☞ une pour établir des normes; mais cela n'est pas simple et le recours quasi-systématique aux temps partiels est proposé par le snamu. Nous sommes contre, il n'y pas de raison pour qu'il n'y ait que des temps partiels aux urgences SAMU et SMUR. Et un temps partiel ne doit pas devenir ou être un vrai temps plein!! Le temps partiel doit être choisi et non imposé par le conjonction du manque de crédit et la nécessité de combler la liste de garde.

☞ une pour une expérience de travail en 12h qui sera menée au SAMU-SMUR de Beauvais, en tenant compte de la valorisation financière du travail de nuit.

☞ une sur les statuts de praticiens contractuels et assistants. Vous avez les textes qui sont des *DOCUMENTS DE TRAVAIL*, vous devez donc nous envoyer vos commentaires avant le 20 mai. Pour le concours de PH d'urgences et les contractuels: CAMU ou CMU obligatoire, pour les assistants nous nous battons encore pour leur entrée dans les CHU mais cela n'est pas simple. Le statut social ne doit pas dépendre de l'hôpital, et d'autre part en empêchant les assistants de

médecine générale il est créé une nouvelle marginalité de cette filière médicale de plus cela ne changera rien à la démographie médicale. La grille de salaire des assistants sera unique et rehaussée, on espère le plus haut possible !!

N'oublions pas le socle de tout: il faut lutter contre la précarité du travail. L'objectif est donc clair: des postes de PH titulaires, temps plein, et temps partiel. Pour les médecins d'origine étrangère ou de diplôme étranger nous continuons la concertation en partenariat avec le CMDE et SNPAC.

PH urgentiste: nous surveillons de très près les nominations des 273 postes (111 en temps partiel). Comme le stipule les accords de juin 99 : un poste d'urgentiste=un reçu au concours médecine d'urgences=une fonction d'urgentiste. Ne me regardez pas comme cela, je redis cela au cas où des spécialistes mondiaux parisiens rêveraient de détourner les postes des urgences de l'hôpital Charles Pompidou (Georges de Gaulle? ah, je confonds avec le porte-avions, remarquez l'un l'autre sont proches de couler!! Il ouvre en novembre mais l'année n'est pas encore connue) nous surveillons cela de très près car le détournement des postes recommence à l'APHP!

Praticiens contractuels: 3 ans renouvelable une fois, 40% temps travail minimum, multisite possible, CAMU ou CMU validée, mais manque de garanties à l'embauche définitive.

Pour les temps partiel, nous nous battons pour qu'il y ait les mêmes avantages

Devenir des PUC des CHU: ils seront transformer en praticiens contractuels et à courte échéances en PH. Bien entendu en accord avec les souhaits des médecins.

Attachés: c'est un problème que les gouvernements et ministres de la santé ont laissé au cours de ces 20 dernières années. Ce système en l'état actuel est foutu. Sous payé, sous statut social, il faut rénover ce système (qui concerne 34000 médecins en France!). Les inégalités vont de deux à 6 vacations pour le paiement d'une journée, parfois dans des hôpitaux d'une même ville, il convient de définir la vacation, l'emploi du vacataire, empêcher les directeurs d'hôpitaux d'abuser de ce système.

Par ailleurs l'AMUHF ne laissera pas s'établir une chasse aux sorcières des chefs de services d'urgences à l'heure de leur nomination (Marseille, Orléans...). En effet, les chefs de services qui défendent la médecine d'urgences sont parfois désavoués et chassés par leur CME. C'est un scandale. Nous défendrons tous nos adhérents qui depuis bientôt 3 ans (fête en septembre NDLR) nous font confiance.

Merci d'être aussi nombreux à nous rejoindre: le cap des 600 adhérents est franchi. Sans votre mobilisation locorégionale nous n'y arriverons pas. ADHÉRER ET FAITES ADHÉRER.

Pelloux, Aillères, Pain.

EN BREF-EN BREF-EN BREF-EN BREF-EN BREF-EN BREF-EN BREF-EN BREF

✚Enquête science et avenir nous soutenons cette initiative. Nous n'avons pas de garantie pour celle du Figaro car nous ne voulons pas de palmarès. Mais à vous de voir, vous êtes juges, et il s'agit de la liberté de la presse.

☼Soutien aux infirmiers(es) anesthésistes: leurs objectifs sont légitimes, élargir leurs compétences en étant encadré par les anesthésistes, mieux rémunérer leur efforts de formation, nous semblent tout à fait raisonnables.

☛Début mars avec l'Association Nationale des Étudiants en Médecine de France, nous avons conçu et diffusé une plaquette sur les gestes de secourisme. Elle sera remise à tous les étudiants des universités. Nous allons tenter de diffuser plus largement cela.

➤ Grand succès de notre campagne anti-violence: presque 3000 affiches "pas de violence aux urgences" ont été distribuées. Vous pouvez nous en redemander.

✓ C'est un chèque de 11000frs que nous adresserons à l'épouse du Dr OUSINI, urgentiste décédé lors d'un accident d'hélicoptère à la Réunion. C'est peu, mais l'AMUHF s'est mobilisé et en accord avec les chefs de service des samu de Lille et Narbonne, deux urgentistes sont allés en renfort là bas. Les deux autres collègues blessés dans cet accident récupèrent et nous ne les laisserons pas tomber. Cet accident souligne combien vous devez assurer vos arrières car l'État est un mauvais assureur pour son personnel. Nous vous envoyons les documents de l'AGMF. Ce sont des contrats qui nous semblent des plus avantageux. De toute façon vous devez réfléchir à votre assurance professionnelle.

☞ Action humanitaire: Les départs pour des actions urgentes se mettent en place. Précisons que ce seront les ONG qui géreront l'intendance et logistique. MDM, MSF et Action Contre la Faim ont accepté de travailler avec nous.

☞ Notez 29 juin colloque au Sénat sur les urgences, le 1er juillet à l'assemblée sur la RTT. Par le "R" entendons, réduction, réorganisation, réflexion sur le temps de travail. Ne ratons pas cette réflexion qui ne doit pas être réservée à quelques responsables et discussions mondaines, votre avis est essentiel.

☞ Petite histoire: le moral des urgentistes est-il bon? (étude sans double, ni aveugle!) au stand de l'AMUHF de Lille nous avons environ 200 préservatifs fournis par nos amis de AIDES. Ils sont partis le jour même: à vous de conclure.

➔ Nous avons été reçus: au jeudi de l'Ordre sur les urgences(organisation ville-hôpital); par le président de la SFMU(convergence de vue sur l'avenir de la société savante et la discipline) Au Ministère: réunion préparatoire du colloque du 6 juillet (pas si simple car les discussions avec les libéraux n'ont pas les mêmes buts) . La Fédération Hospitalière de France nous a demandé de présenter le système des urgences françaises au congrès international des hôpitaux.

☞ Salut: Nicolas Simon a quitté ses fonctions de président du SUH mais reste au CA. Nous saluons son dynamisme et honnêteté syndicale. Il a accompli un travail considérable pour tous les urgentistes, qu'il en soit de nouveau remercié. Bienvenue au Dr Mangola son successeur.

☞ Le CA se réunira le 30 juin 2000 en présence de l'ensemble des délégués de région.

Concours Blanc du concours de PH médecine d'urgences: le 18, 19 et 20 mai 2000. Inscription sur place ou par email (www.amuhf.com). Cette session comportera un écrit, corrigé, un travail sur cas cliniques organisé par des urgentistes et spécialistes, une présentation des dossiers et de l'oral. Autre session à l'automne.